

Renforcer la préparation, l'éducation et la formation afin de faciliter l'accès au marché du travail, de sorte qu'un nombre croissant de travailleurs puisse améliorer leur niveau de vie et, tout comme leur employeur, aient la possibilité de bénéficier de l'intégration des Amériques. À cet égard, on se penchera sur l'adoption de nouvelles technologies fondées sur des choix différents, allant de la formation professionnelle particulière au renforcement des compétences générales relatives à l'employabilité. On s'intéressera également à la mise en oeuvre ou au renforcement de mécanismes permettant aux travailleurs d'obtenir la reconnaissance professionnelle associée à un emploi, grâce aux études et à l'expérience de travail. Afin de faire face à l'évolution du marché du travail et d'accroître les perspectives d'employabilité, on déterminera les mesures qui tiennent compte des talents d'entrepreneur dans différents secteurs et qui offrent diverses possibilités.

L'évolution de l'économie et les progrès rapides de la technologie ont transformé le monde du travail. Il est donc essentiel pour les Canadiens d'avoir accès à des possibilités de formation. Une des caractéristiques exceptionnelles du système des collèges communautaires au Canada est le lien qui a été établi avec le milieu des affaires et de l'industrie, pour offrir des programmes liés à l'emploi, en l'occurrence des programmes d'alternance travail-étude et de formation continue.

À titre d'exemple, le Nova Scotia Community College et le University College of Cap Breton (UCCB) offrent une formation technique axée sur la qualité, la fiabilité et la pertinence. On examine et met à jour constamment les programmes d'apprentissage pour satisfaire aux besoins de l'industrie. En outre, l'UCCB collabore avec la Apprenticeship Training Division du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse pour élaborer un système d'accréditation.

En Alberta, le Registered Apprentice Program permet aux élèves de commencer leur formation d'apprenti pendant qu'ils sont encore à l'école. On met également en place des programmes innovateurs qui visent à reconnaître les connaissances acquises, afin de permettre ainsi aux personnes qualifiées d'être admises à des niveaux supérieurs dans les programmes d'apprentissage.

Le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario permet aux élèves de commencer leur apprentissage tout en suivant leurs études secondaires. Le gouvernement ontarien a étendu le programme et a plus que doublé son financement depuis 1998. En élargissant le système d'apprentissage aux termes de la nouvelle *Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle*, le gouvernement permettra de répondre aux besoins de l'industrie en matière d'emplois qualifiés et de mettre fin aux pénuries dramatiques de main-d'oeuvre dans certains secteurs. De plus, au cours des trois prochaines années, le gouvernement s'est engagé à financer un nouveau Fonds d'innovation en apprentissage pour améliorer la formation en classe dans les programmes existants et introduire de nouvelles possibilités de formation à de nouveaux métiers.

Afin de favoriser la transition entre l'école et le travail, plusieurs provinces canadiennes offrent des programmes et des services aux élèves et aux jeunes. À titre d'exemple, le Manitoba, grâce à son programme CareerStart, a placé avec succès un grand nombre d'élèves dans des emplois qui leur permettent d'acquérir une expérience de travail intéressante. Dans le cadre de ce programme, les employeurs du secteur privé reçoivent des primes d'embauche visant à les inciter à créer de nouveaux emplois d'été axés sur la carrière à l'intention des étudiants à temps plein et des jeunes